

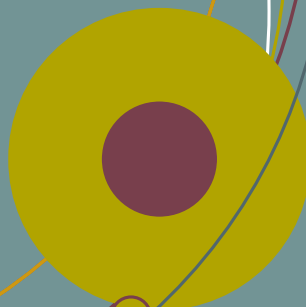
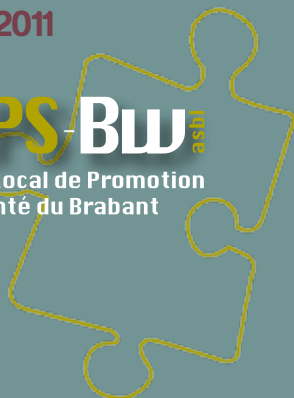
A l'attention des communes
et CPAS du Brabant wallon

Quelques pistes pour vous aider
à développer des projets
Santé - Qualité de vie

Mars 2011

CLPS-BW RSBC

Centre Local de Promotion
de la santé du Brabant
wallon





INTRODUCTION

Ce recueil s'adresse tout particulièrement aux acteurs publics et aux associations locales en Brabant wallon.

Il propose des outils, des références, des documents, pour aider au développement de projets santé et qualité de vie dans les communes. Il se compose de quelques pistes pour :

- s'entourer
- analyser la situation particulière de sa commune
- s'informer et s'inspirer
- construire son projet
- s'outiller pour le mettre en oeuvre

Ce recueil est une sélection d'informations qui nous semblent pertinentes pour travailler les questions de santé et de qualité de vie, dans les communes. Il n'est pas exhaustif.

Il a été écrit en complément de la journée :

« Comment travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie et la santé, entre services, entre échevinats, avec les associations, avec les habitants, entre secteurs ? »

organisée le 15 mars 2011 à la ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve.

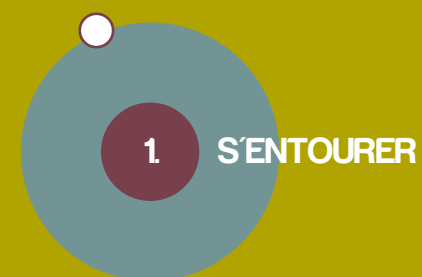
Nous vous invitons à consulter la version en ligne sur www.clps-bw.be pour accéder plus facilement aux liens. Tous les documents présentés sont disponibles au Centre de documentation du CLPS-Bw.

Nous espérons que ce recueil pourra pour vous être utile et surtout, qu'il vous donnera envie de vous mettre en projet.

L'équipe du CLPS-Bw

TABLE DES MATIERES

1 S'ENTOURER	p.5
1.1 Des organismes qui peuvent vous accompagner	p.6
1.2 Des partenaires	p.9
2. ANALYSER LA SITUATION	p.13
2.1 Des données quantitatives pour dresser un portrait de votre commune	p.14
2.2 Des données qualitatives pour mieux comprendre la réalité de votre commune	p.18
3. S'INFORMER	p.20
3.1 S'inspirer d'autres projets	p.21
3.2 Se documenter	p.23
- sur la commune	
- sur les Villes-Santé	
- sur la participation et ses enjeux	
- sur le travail communautaire	
3.3 Ouvrir son questionnement aux déterminants de santé	p.28
4. CONSTRUIRE SON PROJET	p.29
4.1 Des repères méthodologiques	p.30
4.2 Des moyens pour réaliser vos idées	p.31
5. S'OUTILLER POUR METTRE EN OEUVRE SON PROJET	p.34
5.1 Stimuler la participation	p.35
5.2 Développer le partenariat et le travail en transversalité	p.39
5.3 Evaluer la santé et le bien-être	p.40



1 S'ENTOURER

1.1 DES ORGANISMES QUI PEUVENT VOUS ACCOMPAGNER

1.1.1 Le Centre local de Promotion de la santé du Brabant wallon (CLPS-Bw)

Le CLPS-Bw accompagne les professionnels qui mènent des projets visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être de leurs publics. Cet accompagnement vise à :

- ⇒ Apporter un support méthodologique ou logistique au projet :
 - Proposition d'un cadre de questionnement et de réflexion pour développer, réorienter ou évaluer un projet. Soutien à la rédaction de demandes de financement.
 - Ouverture de la réflexion aux déterminants de santé (biologiques, culturels, psychologiques, sociaux, environnementaux).
 - Soutien logistique : prêt de matériel.
- ⇒ Favoriser le travail en concertation ou partenariat :
 - mise en contact avec des personnes ou institutions qui travaillent les mêmes questions
 - organisation de temps d'échanges entre acteurs
- ⇒ Mettre à disposition des ressources documentaires, outils... afin de soutenir le projet, notamment via un Centre de documentation ;
- ⇒ Mettre en place des formations sur base des besoins et attentes des acteurs de terrain.

Le travail des CLPS vise à soutenir les dynamiques locales et le développement de projets. Il se déclinera donc différemment selon chaque institution, chaque équipe, chaque situation.

Le CLPS-Bw est une asbl agréée et subsidiée par la Communauté française, pour le développement de la promotion de la santé à l'échelon local, en Brabant wallon. Il fait partie du réseau des 10 CLPS de la Communauté française. L'équipe du Brabant wallon est pluri-disciplinaire et composée de six personnes.

Contacts : Céline Houtain et Marie-Noëlle Paris (Chargées de mission)
Adresse : Bâtiment Copernic - Parc des Collines - Av Einstein 4 - 1300 Wavre
Tél : 010/ 62 17 62 - Fax : 010/ 61 68 39
Mail : info@clps-bw.be
Site : <http://www.clps-bw.be/>

1.1.2 La Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Le rôle de la FRW est d'aider les communes wallonnes à élaborer et réaliser leur stratégie de développement rural. Pour ce faire, elle assure un service global d'animation, de guidance méthodologique et d'accompagnement de l'élaboration et l'exécution de la stratégie. Elle met à disposition des communes, des agents de développement organisés en équipes pluridisciplinaires, épaulés par un réseau d'échange d'expériences et un centre de documentation, soutenus par une formation continue.

A cet accompagnement, la FRW ajoute des conseils d'experts et des actions de sensibilisation dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le patrimoine bâti, le bois-énergie. Parmi ses domaines d'intervention, il y a notamment les opérations de développement rural dans la philosophie de l'Agenda 21 local. Sur le site de la Fondation, se trouvent divers éléments vers une recherche de définition de la ruralité.

La FRW est une fondation d'utilité publique, qui dispose d'environ 100 collaborateurs internes permanents répartis en équipes dans 11 implantations. Chaque équipe assure – pour son terrain d'action – le relais vers l'ensemble des services fournis par la FRW.

L'équipe Brabant - Hesbaye est référente pour le Brabant wallon.

Contacts : Nicolas Bosmans et Dimitri Phukan (Agents de développement)
Adresse : Zoning Industriel - 1360 Perwez
Tél : 081/ 42 04 90 - Fax : 081/ 41 36 42
Mail : hesbaye@frw.be
Site : <http://www.frw.be/>

1.1.3 Habitat et Participation (H&P)

H&P a pour objet de promouvoir les processus participatifs décisionnels interactifs, supposant la mise en oeuvre d'un dialogue et d'un partenariat.

- ⇒ «Processus» signifie mettre en oeuvre des changements ou des projets qui ont un caractère durable dans les formes d'organisation ou les changements de mentalité.
- ⇒ «Participatif», avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés (décideurs publics, acteurs «techniciens», personnes concernées et intéressées).

- ⇒ «Décisionnels» parce que la participation réelle requiert des enjeux réels, donc l'accès à un certain pouvoir décisionnel pour chaque acteur.
- ⇒ «Interactifs», c'est-à-dire par une relation de va-et-vient, de dialogue pour construire des axes stratégiques par boucles rétroaction avec l'ensemble des acteurs (étapes de validation).

L'association oeuvre plus particulièrement dans les domaines de l'habitat, de la gestion des territoires et du développement urbain et rural.

Habitat et Participation développe ses activités, entre autre, par le travail en réseau, la recherche de connaissances nouvelles, l'élaboration d'études et d'enquêtes, l'accompagnement de démarches favorisant les pratiques participatives y compris par le biais de formations adaptées aux acteurs de terrain et la mise à disposition de documentation.

H&P est une asbl reconnue comme organisme d'éducation permanente pour une partie de ses activités. Elle est active en Communauté française et participe également à des projets européens et internationaux. L'équipe est composée de 7 collaborateurs.

Contacts : Daniel Mignolet (Chargé de mission)
 Adresse : 1 Place des Peintres, boîte 4 - 1348 Louvain-la-Neuve
 Tél : 010/ 45 06 04 - Fax : 010/ 45 65 64
 Mail : contact@habitat-participation.be
 Site : <http://www.habitat-participation.be/>

1.1.4 Le Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon (CRIBW)

Le CRIBW accompagne les initiatives locales centrées sur l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Ce service consiste en un accompagnement individuel des organismes dans la réalisation de leurs projets, la mise en place et la participation aux comités d'accompagnement des projets, l'aide à la création et/ou diffusion d'outils, la constitution de partenariats, l'aide à la recherche de subsides et un soutien logistique.

Dans son action de deuxième ligne, le CRIBW travaille en partenariat avec le secteur associatif, les communes et CPAS et la Province du Brabant wallon.

Le CRIBW est agréé par la Région wallonne comme Centre Régional pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Actif sur l'ensemble de la province du Brabant wallon, il dispose de 6 collaborateurs.

Contacts : Pierre Anthoine (Directeur)
 Adresse : Rue de Mons 17/1 à 1480 Tubize
 Tél : 02/ 366 05 51 - Fax : 02/ 390 99 93
 Mail : info@cribw.be
 Site : <http://www.cribw.be>

1.2 DES PARTENAIRES

S'entourer de partenaires au démarrage du projet permet de construire ensemble une vision commune sur le sujet, un objectif partagé et une appropriation du projet par les acteurs.

La Province du Brabant wallon est organisée en différents services santé et sociaux et propose un répertoire d'acteurs en BW - le SISS – permettant de trouver facilement les coordonnées de partenaires sur le territoire.

1.2.1 Les services de la Province du Brabant wallon

Afin de déterminer avec exactitude les besoins réels existant sur son territoire, la Province du Brabant wallon a mené en juin 2007 une vaste étude sur les besoins sociaux, étude confiée à l'asbl Trame et menée en collaboration avec le Groupe d'étude de Démographie appliquée de l'UCL.

Ce travail a permis de mettre en évidence quatre défis majeurs en Brabant wallon :

- ⇒ le logement : une urgence pour la cohésion sociale
- ⇒ la politique de soutien aux familles (assurer l'intégration sociale des publics fragilisés et l'insertion socioprofessionnelle des parents et de leurs enfants)
- ⇒ la politique socio-sanitaire (en matière de soins de santé, santé mentale, d'assuétudes et de soins palliatifs)
- ⇒ la politique d'insertion socioprofessionnelle (renforcer des liens sociaux - être citoyen - restaurer la mixité intergénérationnelle - lutter contre les facteurs de précarité et renforcer les politiques d'insertion socioprofessionnelle en lien avec les spécificités du Brabant wallon)

Plus d'infos : <http://www.brabantwallon.be/fr/Qualite-de-vie/Aides-sociales/>

Suite à cette étude et aux nouvelles missions qui ont été confiées à la Province du Brabant wallon en matière de cohésion sociale, une restructuration a été opérée au sein de la direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé qui compte dorénavant deux services principaux :

- Le service de la santé

Il est chargé de l'application de la politique déterminée par les autorités provinciales en matière de santé.

Il est notamment chargé d'assurer le suivi des dossiers de demandes d'aides provinciales à des associations actives dans les secteurs de la coopération au développement et des droits de l'homme et de l'organisation de colloques, de séminaires et de journées d'études.

Le service comprend un Centre d'études et de documentation sociales (CEDS).

Depuis janvier 2008, un service d'analyse des milieux intérieurs (SAMI) est en fonction.

Par ailleurs, le service collabore avec le Centre local de Promotion de la Santé (CLPS) du Brabant wallon.

Cinq centres de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE) (Wavre, Jodoigne, Ottignies, Nivelles et Tubize) dépendent de la Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé. A côté des bilans de santé, les centres du Service Provincial de Promotion de la Santé à l'Ecole organisent différentes animations à la demande des écoles, sur des thèmes très divers tels que : la violence, le respect, l'alimentation, l'orientation, l'éveil au bien-être, le broyage des dents en 3ème maternelle...

La Province est également le pouvoir organisateur de 3 services de santé mentale (Jodoigne, Nivelles et Tubize) dont les missions sont :

- ⇒ l'accueil, l'orientation et l'aide par des examens, des diagnostics, des conseils, des traitements et des accompagnements pour toute personne qui en fait la demande seul ou en collaboration avec d'autres partenaires publics ou privés;
- ⇒ l'organisation d'activités d'information, de recherche et de prévention qui ont pour objet le dépistage précoce des problèmes de santé mentale et l'apport de l'aide adéquate.

- Le service de la cohésion sociale et du logement

Le service dispose d'une section égalité des chances dont les missions sont :

- ⇒ la lutte contre les violences en identifiant les violences, les besoins avec les partenaires locaux, favorisant leur coopération ainsi que leurs actions de sensibilisation et de prévention
- ⇒ promouvoir l'égalité des femmes et des hommes sur le plan socio-économique et dans la vie sociale, notamment en mettant sur pied des projets en matière d'égalité avec les communes et les organismes d'intérêt public dépendant des communes, les entreprises locales, le monde associatif, ...

Ce service est aussi chargé d'assurer une coordination entre tous les acteurs de l'extrascolaire en Brabant wallon. Un portail d'accueil des enfants est disponible sur internet. Plateforme d'informations, ce portail permet à chacun une meilleure visibilité de l'offre d'accueil de la petite enfance et des activités extrascolaires pour les 0-16 ans.

Le service assure la gestion d'un programme d'éducation au développement intitulé «Annoncer la couleur».

En ce qui concerne le « logement », les principales missions sont:

- ⇒ l'octroi de prêts complémentaires à l'achat, la construction et la rénovation
- ⇒ la gestion des interventions provinciales en matière de téléphone et sécurité-vigilance
- ⇒ le règlement provincial relatif au subventionnement des initiatives prises en matière de logements publics ou subventionnés dans les communes de la Province du Brabant wallon
- ⇒ l'octroi de primes à l'adaptation de logements pour personnes âgées et handicapées
- ⇒ l'intervention en faveur des jeunes qui contractent un emprunt hypothécaire

Suite à l'étude des besoins sociaux, trois nouvelles missions ont été confiées à la Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé :

- ⇒ la création d'un Site Info Social Santé en Brabant wallon - SISS (détaillé ci-dessous);
- ⇒ l'organisation d'une campagne de prévention relative à l'abus d'alcool;
- ⇒ développer la cohésion sociale en Brabant wallon.

Pour répondre au mieux aux quatre défis majeurs mis en avant par l'étude des besoins sociaux, la Province du Brabant wallon a délégué par ailleurs une série de missions de services publics à des institutions extérieures à l'administration provinciale :

- ⇒ l'Agence Immobilière Sociale du Brabant wallon (A.I.S.B.W.) qui intervient comme intermédiaire entre un propriétaire bailleur et un candidat locataire dans le but de favoriser la réinsertion par le logement de ménages en état de précarité ou disposant de revenus modestes en recherche d'une habitation.
- ⇒ la Régie foncière autonome qui a pour mission de répondre à la problématique de l'accès au logement en Brabant wallon en mettant sur le marché acquisitif ou locatif des terrains ou logements de qualité répondant aux normes les plus récentes en matière de développement durable,

à des prix accessibles réservés prioritairement aux ménages à revenus modérés.

⇒ l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (I.S.B.W.) dont les missions principales sont l'accueil de la petite enfance, l'accueil extrascolaire, le soutien aux familles et aux personnes âgées et les formations.

Contacts : Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé
<http://www.brabantwallon.be>

1.2.2. Zoom sur le SISS - Site Info Social Santé

Le SISS est un outil informatique qui permet d'identifier les opérateurs des secteurs social et santé présents sur le territoire de la Province du Brabant wallon. C'est un point de départ vers la mise en réseau des professionnels de différents secteurs : l'aide sociale générale, l'aide et les soins à domicile, les assuétudes, le droit et la justice, l'économie sociale, l'égalité des chances, l'enseignement, la formation et l'emploi, l'immigration, la jeunesse, le logement, la personne âgée et la personne handicapée, la santé, la santé environnementale et la santé mentale.

Pour chaque institution, une fiche précise l'objet social, les missions, les activités et les coordonnées. Un volet statistique appelé « Données chiffrées » présente quelques données par commune en Brabant wallon et continue à se développer.

Le SISS a été développé par la Direction d'administration de la Cohésion sociale et de la Santé de la Province du Brabant wallon et est actualisé régulièrement.

Lien vers le site : <http://www.siss.be/>

Contacts : Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé de la Province du Brabant wallon.
Tél : 010/ 23 61 96
Mail : contact@siss.be

2. ANALYSER LA SITUATION

2. ANALYSER LA SITUATION

2.1 DES DONNEES QUANTITATIVES POUR DRESSER UN PORTRAIT DE VOTRE COMMUNE

Différents organismes collectent et analysent des données sur la santé des individus et des communautés, à l'échelle communale :

2.1.1 La Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité (CAPRU)

La CAPRU assure le développement et la mise à jour d'une **banque de données communales**, qui présente l'originalité de rassembler des données statistiques provenant de différentes sources (INS, IWEPS, ONSS, INASTI, DGEE, DGARNE, etc.). Les données concernent l'agriculture, les infrastructures de base, l'environnement et le milieu, l'économie et les revenus, l'occupation du sol, la population et les ménages, la gestion locale, la population active et l'emploi.

L'intérêt de la base de données réside dans la rapidité avec laquelle il est possible de dresser le profil d'une commune, les recherches de données à l'échelle communale étant souvent assez lourdes. De plus, la sortie des résultats, sous format Excel, permet leur utilisation facile et variée.

La CAPRU réalise également des études thématiques traitant de la ruralité contemporaine. Ces études ont pour finalité d'éclairer la prise de décision en matière de politiques et actions de développement rural au niveau de la Région wallonne ou au niveau local. Régulièrement, la cellule actualise et élargit un fonds documentaire en matière de ruralité.

Lien vers le site : <http://capru.fsagx.ac.be/>

Contact : Gembloux Agro Bio Tech - ULg
Unité d'Economie et Développement rural
Tél : 081/ 62 23 68
Mail : capru.gembloux@ulg.ac.be

2.1.2 Le Groupe d'Etude et de Démographie Appliquée (GEDAP) de l'UCL et la Région wallonne, auteurs de « CYTISE »

CYTISE est une base de données interactive couvrant un large spectre de thèmes et portant principalement sur les communes wallonnes. Elle a été conçue comme outil scientifique d'aide à la prise de décision et son mode d'interrogation ne requiert aucune connaissance informatique particulière.

Les thématiques abordées actuellement portent sur : la population et les ménages, les migrations, le logement, l'environnement, la dimension socio-économique, la perception de la santé et du cadre de vie. L'outil permet des comparaisons spatiales (au niveau des communes, arrondissements et provinces wallonnes, des régions et du fédéral). La dimension chronologique permet de suivre les évolutions (essentiellement depuis 1991) de la plupart des indices.

Plus d'infos : <http://cytisecommunes.gedap.be/>
Contact : Groupe d'étude de démographie appliquée
Tél : 010/ 47 29 67
Mail : cytise@uclouvain.be

2.1.3 L'Observatoire Wallon de la Santé (OWS)

Cet Observatoire a été créé en octobre 2008 dans l'objectif d'améliorer la connaissance et la compréhension de la santé des wallons, de fournir des outils scientifiques de conception, de suivi et d'évaluation des politiques de santé publique et de rationaliser la collecte de données.

L'OWS compile, rend exploitables et analyse différentes sources d'informations relatives à la santé au sens large.

L'OWS suit une cinquantaine d'indicateurs clés sur l'état de santé des wallons. Il publie un tableau de bord de la santé en Wallonie.

<http://socialsante.wallonie.be/tableaubordsante/pages/atlassante.php>

Il réalise des études thématiques sur le vieillissement de la population, les inégalités sociales de santé ou la santé environnementale.

L'OWS est disponible pour répondre aux questions particulières émanant du service public et associatif.

Contacts : Observatoire Wallon de la Santé
Tél : 081/ 32 72 12
Mail : observatoire.sante@spw.wallonie.be

2.2 DES DONNEES QUALITATIVES POUR MIEUX COMPRENDRE LA REALITE DE VOTRE COMMUNE

Pour dépasser les données statistiques, il peut être intéressant de compléter l'analyse par un diagnostic local qualitatif qui soit mené avec les partenaires du projet et les habitants.

2.2.1 « Observer ensemble.

Enjeux et éléments de méthode pour une observation partagée avec les habitants. »

Ce document reprend les réflexions d'un groupe de travail, constitué autour du thème «observer ensemble ». Ce groupe a analysé différentes expériences d'observation qui ont pris en compte le point de vue d'habitants, bénéficiaires ou usagers (de services).

L'objectif était de repérer les motivations à entreprendre ce genre de démarches, les bénéfices et éventuelles difficultés ou biais et de mettre au jour des outils méthodologiques possibles pour mener ce type particulier d'observation.

Les enjeux et les questions soulevées par ces démarches participatives sont aussi précisés dans le document.

Ce cahier a été édité en janvier 2010 par le Club de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes.

Lien vers le document : <http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/observerensemble.pdf>

Contacts : Observatoire Régional de la Santé en Rhône-Alpes
Tél (France) : 33 (4) 72 07 46 20
Mail : courrier@ors-rhone-alpes.org

2.2.2 « Une reconnaissance mutuelle des capacités d'expertise de chacun. Le 'Diagnostic Marchant' de 'paroles d'habitants' »

Ce carnet présente le «Diagnostic marchant» ou «marche exploratoire». Il s'agit d'une méthode participative qui consiste à rassembler les habitants, les techniciens et les politiques concernés pour une promenade dans un quartier afin d'en relever les points forts et les points faibles pour, ensemble, émettre des priorités en vue d'une amélioration du quartier. Elle est définie comme étant « un moyen de dresser une évaluation critique de l'environnement dans ses dimensions de sécurité, de mobilité, de convivialité et de favoriser, à l'aide de nouveaux aménagements, une meilleure appropriation de l'espace public ».

Ce carnet a été rédigé par Capacitation citoyenne, en 2005.

Lien vers le document : <http://www.capacitation-citoyenne.org/livrets/sienne/diagMarch.pdf>

Contacts : Periferia – équipe belge de Capacitation citoyenne
Tél : 02/ 544 07 93
Mail : contact@periferia.be

2.2.3 « Diagnostic local de santé et dynamique de territoire : des liens évidents »

Cette fiche présente brièvement deux démarches spécifiques de diagnostic local : l'atelier prospectif et l'auto-diagnostic accompagné. A partir d'un territoire défini, le diagnostic local a pour finalités de dresser un état des lieux, de le faire suivre d'une analyse constructive et d'aider à la décision sur les priorités collectives de santé.

Cette fiche, réalisée en 2008, fait partie d'une collection française de « Repères pour agir en promotion de la santé », réalisée par LH Conseil, agence en promotion de la santé.

Lien vers la fiche : http://www.lh-conseil.fr/fichiers_site/a055lhc/contenu_pages/Reperes%202%20-%20Diagnostic%20local%20de%20sante%20et%20dynamique%20de%20territoire.pdf

Contacts : LH Conseil - L'arcadiane
Tél (France) : 33 (3) 20 95 98 37
Mail : lhconseil59@aol.com

3. S'INFORMER

3. S'INFORMER

3.1 S'INSPIRER D'AUTRES PROJETS

3.1.1 « Projets partagés », la base de données d'expériences du Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon (CLPS-Bw)

Projets Partagés

Depuis février 2011, le CLPS-Bw a mis en ligne sur son site une base d'expériences en promotion de la santé appelée Projets Partagés.

Cette base veut sortir des tiroirs les projets et actions en leur donnant une seconde vie par le partage de savoirs et d'enseignements. Projets partagés rassemble aujourd'hui quelques expériences et en est à ses débuts.

A terme, cette base de données accueillera des projets menés par des acteurs de terrain de divers champs (éducateurs de rue, animateurs, enseignants, ...), sur une grande diversité de thématiques (environnement, santé mentale, alimentation, sexualité,...) à destination de publics variés (habitants d'un quartier, familles, enfants scolarisés,...).

Chaque projet est présenté de façon concrète et synthétique dans une fiche comportant les rubriques suivantes : intitulé de l'action, localisation, thématique, description de l'action, public concerné, opérateur principal, partenaires, financement, suivi, contact.

Cette base est appelée à évoluer et à s'enrichir en permanence.

Tous les projets et expériences présentés lors de la journée du 15/03/2011 « Comment travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie et la santé, entre services, entre échevinats, avec les associations, avec les habitants, entre secteurs ? » sont repris dans Projets partagés. Ces fiches de projet constituent les actes de la journée dans une version virtuelle et interactive.

Lien vers la base de données : <http://www.clps-bw.be/presentation-db>

Contacts : Centre local de promotion de la santé du Brabant wallon
Tél : 010/ 62 17 62
Mail : info@clps-bw.be

3.1.2 « La participation citoyenne »

Ce document présente brièvement treize exemples probants dans le cadre des opérations de développement rural en Wallonie. Trois de ces projets ont été menés en Brabant wallon.

Ce document précise aussi les conditions d'une bonne participation des habitants et les raisons d'opter pour la participation.

Ce cahier réalisé en 2004, est édité par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). Elle a conçu une collection de cahiers pour outiller les communes rurales en leur donnant des éléments concrets et pratiques sur des projets ou des pratiques spécifiques au développement rural.

Lien vers le cahier : http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT4_participation.pdf

Contacts : Fondation Rurale de Wallonie
Tél : 081/ 42 04 90
Mail : hesbaye@frw.be

3.1.3 Le « Fax Santé Communes »

L'objet de ce fax est de favoriser l'accès des responsables communaux à une information utile dans le domaine de l'éducation et de la promotion de la santé : les actions déjà menées et leurs résultats, les outils disponibles, la méthodologie de projet.

Il prend la forme d'une page mensuelle d'informations courtes et concrètes sur une thématique qui est faxée aux mandataires communaux (bourgmestres, échevins de la santé, secrétaires communaux,...) et aux présidents de CPAS. Il est réalisé par Question santé, service communautaire de promotion de la santé en Communauté française.

Lien vers ce périodique :
<http://www.questionsante.org/03publications/faxsante.html>

Contacts : Question santé asbl
Tél : 02/ 512 41 74
Mail : question.sante@skynet.be

3.1.4 Le mouvement des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Le projet Villes-Santé de l'OMS est un projet de portée internationale qui incite les décideurs politiques à créer avec leurs partenaires une nouvelle dynamique de santé publique. L'objectif est d'améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental de ceux qui vivent dans les villes et villages, en s'appuyant sur les principes de promotion de la santé et de l'Agenda 21 pour le développement durable.

Plus d'infos : http://www.s2d-ccvs.fr/datas/doc_pdf/Le%20mouvement%20Villes-Sante.pdf

En Communauté française, les villes, provinces et régions santé constituent ensemble un réseau.

Contacts : Réseau Belge Francophone des Villes Santé de l'OMS-asbl
Tel : 04/ 349 51 34
Mail : rbf@provincedeliege.be

3.2 SE DOCUMENTER

SUR LA COMMUNE

3.2.1 « Focus sur la commune » - 130 fiches pour une bonne gestion communale

Focus sur la commune est un ouvrage pratique édité sous forme de fiches qui présentent l'institution communale, son rôle et ses missions. Les fiches abordent entre autre les thèmes suivants : l'environnement, le logement, l'aménagement du territoire, la mobilité, le développement local, le CPAS, la participation des citoyens.

Cet outil a été créé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Les fiches ont été mises à jour le 1er septembre 2010.

Lien vers l'outil : <http://www.uvcw.be/publications/online/60.htm>

Contacts : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl
Tél : 081/ 24 06 11
Mail : commune@uvcw.be

3.2.2 « L' élu local, un promoteur de santé »

L' élu local est en première ligne. Il connaît sa commune, les personnes qui y habitent, les quartiers qui la composent. Dans les relations qu'il entretient avec les habitants et avec les acteurs des mondes sociaux, sanitaires, économiques, culturels, sportifs... des questions de santé et de qualité de vie apparaissent.

Cette fiche fait le point sur la place particulière de l' élu local par rapport aux questions de santé et sur les différentes fonctions qu'il peut exercer.

Cette fiche réalisée en 2009, fait partie d'une collection française de « Reperes pour agir en promotion de la santé », réalisée par LH Conseil, agence en promotion de la santé.

Lien vers la fiche : http://www.lh-conseil.fr/fichiers_site/a055lhc/contenu_pages/reperes7Elulocalpromoteurdesante.pdf

Contacts : LH Conseil - L'arcadiane
Tél : 33 (3) 20 95 98 37
Mail : lhconseil59@aol.com

SUR LES VILLES EN SANTE

3.2.3 Dossier thématique « Ville-Santé »

Ce dossier répertorie un ensemble de ressources documentaires sur le concept des Villes- Santé. S'y retrouvent des documents de référence, des articles, des actions et projets ainsi que des références de sites internet. Chaque ressource comporte des mots-clés décrivant le contenu du document et le lien internet lorsqu'il existe.

Ce dossier a été réalisé par Cultures & Santé asbl en 2009 (et mis à jour en 2010).

Lien vers le dossier :
http://www.cultures-promosante.be/pdf/DT_Ville_Sante.pdf

Contacts : Cultures & Santé asbl
Tél: 02/ 558 88 10
Mail : info@cultures-sante.be

SUR LA PARTICIPATION ET SES ENJEUX

3.2.4 « La mandataire communal, acteur de participation »

Ce cahier a pour origine une volonté des Nations Unies de promouvoir une formation centrée sur le développement de compétences comportementales des mandataires et leurs différents rôles : facilitateur, leader politique, décideur, mobilisateur, communicateur, acteur de participation, etc.

En 2001 et 2002, Habitat et Participation a proposé des cycles de formation destinés aux élus locaux et a réalisé douze cahiers à leur attention. Un de ces cahiers se centre sur le mandataire communal en tant qu'acteur de participation.

Lien vers le document : <http://www.habitat-participation.be/rapport/PUBLICATION%202001/Acteur%20participation.pdf>

Contacts : Habitat et Participation asbl
Tél : 010/ 45 06 04
Mail : contact@habitat-participation.be

3.2.5 « La participation des citoyens à la vie communale : enjeux et pratiques »

Ce petit livre se centre sur les différentes pratiques participatives mises en oeuvre en Wallonie et ailleurs. Il commente leurs principaux avantages, inconvénients et conditions de réussite.

Les pratiques présentées concernent essentiellement l'offre de participation que les pouvoirs publics peuvent mettre en oeuvre comme la mise en débat des projets publics (information, consultation, concertation,...) l'élaboration en commun des projets par les pouvoirs publics et les forces vives locales (coproduction), ou encore l'appui aux projets des habitants.

Ce livret a été réalisé en 2003 dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (centrée sur la mise en oeuvre opérationnelle de l'Agenda 21 local) sous la direction scientifique de GUIDe-ULB et CREAT-UCL.

Lien vers le livret :
<http://www.cpd.be/telechargement/publications/plaquette/plaquette3.pdf>

Contacts : Ministère de la Région wallonne - Direction générale opérationnelle - Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie
Tél : 081/ 33 22 70
Mail : pascal.molina@spw.wallonie.be

3.2.6 « La participation communautaire en matière de santé »

Ce petit livre présente les enjeux de la participation et les représentations associées aux questions de participation. Il met en évidence les différents types d'acteurs : habitants, professionnels et institutionnels, et leurs spécificités ; ainsi que les formes organisées de participation.

Ce livret réalisé en 2000, fait partie d'une collection « Santé communautaire et promotion de la santé » qui a été réalisé par l'asbl Santé Communauté Participation (SACOPAR).

Lien vers le livret : <http://www.sacopar.be/files/documents/santecom4.pdf>

Contacts : Santé Communauté Participation asbl
Tél : 071/ 30 14 48
Mail : info@sacopar.be

3.2.7 « Participation de la population à la santé et au développement durable : Approches et techniques »

Ce document explore les techniques et méthodes pour encourager la participation de la population qui sont fréquemment utilisées dans le dispositif des Villes-Santé de l'OMS.

La participation est décrite aux différents moments de la planification d'actions : l'évaluation des besoins et des ressources, l'adoption d'une vision commune, la génération d'idées et de programmes d'actions, la mise en place d'actions, le contrôle et l'évaluation.

Différents niveaux de participation sont aussi décrits.

Cet outil a été créé en 2000 par l'Association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement Durable S2D. Cette association a pour objectif d'apporter un soutien technique et méthodologique plus particulièrement au mouvement francophone des Villes-Santé de l'OMS.

Lien vers l'outil : http://www.s2d-ccvs.fr/datas/doc_pdf/Participation%20.pdf

Contacts : S2D/Centre Collaborateur de l'OMS pour les Villes-Santé francophones
Tél : 33 (2) 99 50 33 95
Mail : ccvsante.oms@wanadoo.fr

SUR LE TRAVAIL COMMUNAUTAIRE

3.2.8 « L'action communautaire en santé : un observatoire international des pratiques »

Cette brochure sur les fondements des pratiques communautaires en santé est le fruit d'une collaboration de plusieurs années, entre les partenaires belges, français et espagnols au sein du Secrétariat Européen des Pratiques de Santé Communautaire (SEPSAC). Au départ de leurs expériences et pratiques dans des contextes très variés, ils ont identifié des points de repères et un cadre de référence commun à leur travail.

La brochure, éditée en 2010, s'adresse plus particulièrement aux acteurs de terrain qui développent (ou souhaitent développer) un projet communautaire. Un chapitre s'adresse également aux acteurs politiques; il reprend des recommandations visant à soutenir les démarches communautaires.

Contact pour commander l'outil :

La Fédération des Maisons médicales (partenaire belge du SPESAC)
Tél : 02/ 514 40 14
Mail : fmm@fmm.be

3.2.9 « Guide de l'action communautaire »

Ce guide décrit le processus de l'action communautaire et ses différentes étapes : l'identification des personnes intéressées, la formation d'un comité de pilotage, la collecte d'informations auprès des habitants, l'appui de la communauté pour le passage à l'action et la mise sur pied d'une coalition communautaire.

Il donne des conseils pratiques sur la façon d'engager ce processus communautaire. Le guide précise également pourquoi préconiser cette approche mais aussi quels en sont les risques et enjeux.

Cet outil, édité en 1995, a été réalisé par la Direction de la promotion de la santé du Ministère de la santé de l'Ontario.

Lien vers l'outil :

<http://www.nexussante.ca/nosprogrammes/hprc/ressources/cafren.pdf>

Contacts : Nexus Santé
Tél (Ontario) : (416) 408-2249
Mail : info@nexussante.ca

3.3. OUVRIR SON QUESTIONNEMENT AUX DETERMINANTS DE SANTE

Dans l'optique de la promotion de la santé, l'ambition est de prendre en considération les éléments qui influencent la santé et la qualité de vie. Ces éléments, appelés « déterminants de santé » sont multiples : l'environnement, les conditions de vie, les relations, l'éducation, la mobilité ... Pour agir sur ces déterminants et ouvrir son questionnement et son projet, l'idéal est de réunir des partenaires de différents secteurs pour mener une action concertée.

« Les déterminants sociaux de la santé. Les faits »

Cet ouvrage examine les disparités sociales en matière de santé et explique les influences psychologiques et sociales qui s'exercent sur la santé physique et la longévité.

Il examine ensuite les connaissances relatives aux principaux déterminants sociaux de la santé aujourd'hui et le rôle que les politiques des pouvoirs publics peuvent jouer dans la création d'un environnement social favorable à la santé. Sont abordés plus spécifiquement le stress, la petite enfance, l'exclusion sociale, les conditions de travail, le chômage, le soutien social, les dépendances, l'alimentation et la politique de transports.

Cette publication a été rédigée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et rééditée en 2004.

Lien vers l'outil : http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0006/98439/E82519.pdf

Contacts : Organisation Mondiale de la Santé – Département Europe
Tél (Danemark) : 45/ 39 17 17 17
Mail : postmaster@euro.who.int

4. CONSTRUIRE SON PROJET

4. CONSTRUIRE SON PROJET

4.1 DES REPERES METHODOLOGIQUES

Il s'agit de quelques repères qui guident le cheminement et structurent en étapes le développement d'un projet. Ils peuvent aussi être adaptés en fonction des situations particulières.

4.1.1 « Canevas de rédaction pour les demandes de subsides à la Communauté française »

Ce canevas est un outil d'aide à la rédaction d'un projet ou programme de santé. Il propose une construction du projet en 7 étapes : analyse de la problématique et du public ; description des objectifs ; analyse de la stratégie, des méthodes et des ressources ; description du plan d'activité ; description du plan d'évaluation ; description du projet de diffusion et budget. Chaque étape est détaillée et accompagnée de questions clés qui guident la réflexion.

Lien vers le canevas : http://www.sante.cfwb.be/fileadmin/sites/dgs/upload/dgs_super_editor/dgs_editor/documents/Formulaire/dgsante/canevas-grand.pdf

Contacts : Direction de la Promotion de la santé de la Communauté française
Tél : 02/ 413 26 62
Mail : [didier.lebailly\(at\)cfwb.be](mailto:didier.lebailly(at)cfwb.be)

4.1.2 « Vingt étapes pour réussir un projet Villes-Santé »

Cette brochure est destinée à fournir un cadre et des conseils aux villes et communes qui sont en train de mettre sur pied un projet Villes-Santé de l'OMS. Au-delà de l'engagement politique et de la volonté des acteurs concernés, pour mettre en œuvre un tel projet, il importe de suivre une méthodologie spécifique.

La brochure se centre essentiellement sur les trois phases du développement d'un projet : le démarrage, l'organisation et les possibilités d'actions et de stratégies nouvelles.

Cet outil a été créé par l'Association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement Durable S2D en 1992 ; il reste un document de référence encore aujourd'hui.

Lien vers l'outil : <http://www.s2d-ccvs.fr/datas/publications/20%20Etapes.pdf>

Contacts : S2D/Centre Collaborateur de l'OMS pour les Villes-Santé francophones
Tél (France) : 33 (2) 99 50 33 95
Mail : ccvsante.oms@wanadoo.fr

4.2 DES MOYENS POUR REALISER VOS IDEES

Seules quelques pistes sont proposées dans cette rubrique ; il en existe beaucoup d'autres émanant d'autres niveaux de pouvoir et d'autres secteurs.

4.2.1 Les appels à projets de la Ministre de la Santé en Communauté française

En septembre 2010, la Ministre de la Santé Fadila Laanan a lancé un appel aux projets locaux à l'attention des bourgmestres et présidents de CPAS wallons et bruxellois, dans le domaine de la réduction des inégalités sociales en matière de santé. Cet appel était destiné à encourager les politiques locales de santé susceptibles d'améliorer les déterminants de la santé par des stratégies participatives et de mise en réseau.

La ministre a dégagé un budget de 375.000 euros. L'initiative a suscité un réel intérêt : 80 projets ont été déposés dans un laps de temps très court.

En Brabant wallon, 8 projets ont été déposés et 6 projets reçoivent un subside et pourront se concrétiser : la Ville d'Ottignies LLN, le CPAS de Court St Etienne, le CPAS d'Orp Jauche, le CPAS de Braine l'Alleud, le CPAS d'Incourt et la Commune de Waterloo. Le CLPS a accompagné 5 de ces projets dans leur conception et rédaction.

La Ministre a déjà annoncé sa volonté de pérenniser cet appel à projets en proposant une enveloppe pour l'année 2011.

Plus d'infos : http://www.fadilalaanan.net/downloads/pdf/Sante_AppelaProjetsLocaux_Resultats_2010.11.24.pdf

Contacts : Cabinet de Fadila LAANAN
Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des Chances de la Communauté française de Belgique
Tél: 02/ 801 70 11
Mail : info.laanan@cfwb.be

4.2.2 Les appels à projets de la Fondation Roi Baudouin (FRB)

La Fondation lance régulièrement des appels à projets sur des thèmes actuels. Parmi ses domaines d'action, on retrouve notamment l'engagement local et les quartiers et vie locale ; la pauvreté, la justice sociale et les actions de lutte contre la pauvreté et les injustices sociales ; la santé et les inégalités en santé.

Pour les appels à projets qui sont en cours, un dossier de candidature, avec une proposition de projet peut être introduit. Un jury indépendant analyse ensuite les dossiers.

Plus d'infos sur le site : <http://www.kbs-frb.be/>

Sur le site, il est possible de s'abonner à la newsletter de la Fondation, qui informe régulièrement des nouveaux appels à projets.

Contacts : Fondation Roi Baudouin

Tél : 02/ 511 18 40

Mail : info@kbs-frb.be

4.2.3 Les appels à projets de la Province du Brabant wallon

Suite au lancement de la campagne « L'alcool, c'est pas interdit d'en parler ! » et la mise en ligne du site <http://www.bupabu.be>, le 13 novembre 2009, un appel à projets a été lancé par la Province du Brabant wallon afin de prolonger et renforcer la politique provinciale de lutte contre les assuétudes et plus précisément, la consommation abusive d'alcool chez les jeunes de 12 à 18 ans en Brabant wallon. Huit projets ont été transmis et tous ont reçu une subvention.

D'autre part, la Province du Brabant wallon a décidé de soutenir les communes et les CPAS dans le cadre de la création de places d'accueil pour la petite enfance. Un appel à projets sera prochainement lancé.

Plus d'infos sur le site : <http://www.brabantwallon.be>

4.2.4 Le soutien à l'engagement d'un conseiller en environnement pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 local.

La Région wallonne donne la possibilité décrétable et budgétaire aux communes de se doter de l'expertise nécessaire pour faire de la protection de l'environnement et du développement durable une réalité au quotidien, au

niveau le plus proche des citoyens. Ce soutien prend la forme d'un subside qui permet l'engagement ou le maintien d'un conseiller en environnement, chargé de la mise en place de l'Agenda 21 local.

L'Agenda 21 local est un processus stratégique dynamique visant à développer la commune dans le respect des principes du développement durable. Ce processus de développement prend en considération les aspects sociaux, culturels, économiques et environnementaux dans une logique de transversalité, de participation du public et de respect des générations futures.

L'Agenda 21 local s'appuie sur les outils de planification stratégique dont la commune ou l'association de communes dispose déjà pour intégrer progressivement les préoccupations d'un développement durable au plan local. Ces outils sont notamment le programme communal de développement rural, le plan communal de développement de la nature (et de l'environnement), le plan d'actions locales pour la maîtrise de l'énergie, le schéma de structure communal, le contrat de rivière.

Plus d'infos sur ce subside : <http://environnement.wallonie.be/forms/doc/172.doc>

Contacts : Francis Brancart (Directeur)

Service Public de Wallonie

Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement

Direction de la Coordination de l'Environnement

Tél : 081/ 33.51.12

Mail : F.Brancart@mrw.wallonie.be

5. S'OUTILLER POUR METTRE EN ŒUVRE SON PROJET

5. S'OUTILLER POUR METTRE EN ŒUVRE SON PROJET

Le Centre de documentation du Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon

Ce centre de documentation met à votre disposition des jeux, mallettes, dossiers pédagogiques, DVD, livres, affiches, CD-Rom, brochures, périodiques, références de sites Internet ...

Il peut s'agir d'outils qui permettent d'aborder un thème ou une question de santé avec un public particulier ou de documents pour améliorer ses connaissances sur un sujet et sa capacité d'agir.

Ces documents abordent les différentes dimensions de la santé et la qualité de vie: accidents, addiction, alimentation, environnement et cadre de vie, handicap, hygiène de vie et activité physique, santé affective et sexuelle, santé maternelle et infantile, santé mentale, prévention des maladies. Des outils sur la méthodologie de projets et sur les stratégies de travail en promotion de la santé sont aussi disponibles.

Le CLPS propose une guidance documentaire en lien au développement du projet. Les prêts sont gratuits et couvrent une période de 15 jours. Les mercredis après-midi, la consultation est libre.

Contacts : Christine Dejode – Centre local de promotion de la santé du Brabant wallon
Bâtiment Copernic
Parc des Collines
Av Einstein 4
1300 Wavre
Tél : 010/ 62 17 62
Mail : info@clps-bw.be

5.1 STIMULER LA PARTICIPATION

5.1.1 « Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur »

Destiné aux praticiens, ce guide apprend à initier un processus participatif. Il comprend une description très pragmatique de 13 méthodes participatives et notamment, la méthode Delphi, le Panel d'experts, le Focus Groupe, le

Jury de citoyens, la Cellule de planification, l'Exercice de construction de scénarios...

Pour chaque méthode, sont précisées l'utilité de cette méthode, les différentes étapes à suivre, les bonnes pratiques et le budget nécessaire.

Ce livre a été édité par la Fondation Roi Baudouin et l'Institut flamand pour l'étude des aspects scientifiques et technologiques en 2006.

Lien vers le guide : http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1600_MethodesParticipatives.pdf

Contacts : Fondation Roi Baudouin

Tél : 02/ 511 18 40

Mail : info@kbs-frb.be

5.1.2 « Des outils et des méthodes... pour promouvoir la participation des citoyens »

Habitat et Participation (H&P) a voulu, dès l'origine, promouvoir une prise de conscience chez les concepteurs de projets urbanistiques et architecturaux de l'importance à prendre en compte l'avis des habitants pour la création ou l'aménagement de logements et d'espaces qu'ils auront à s'approprier. Aujourd'hui encore, dans l'émergence d'une société nouvelle qui doit articuler les échelles micro et macro de manière harmonieuse, H&P pense que le citoyen a plus que jamais non seulement le droit, mais aussi le devoir de participer à la vie en société.

Comment mettre en place un processus participatif qui porte ses fruits ? Quelles sont les grands principes et les trucs et astuces de la participation ? Quel est mon rôle comme habitant, élu, ... ? Quelles sont les bonnes conduites à adopter lorsque l'on veut promouvoir un processus participatif au sein de projets ? Doit-on faire de la participation tout le temps ? H&P propose des outils et méthodes pour baliser la réflexion et l'action.

Lien vers les outils : <http://www.habitat-participation.be/a211.htm>

Contacts : Habitat et Participation asbl

Tél : 010/ 45 06 04

Mail : contact@habitat-participation.be

5.1.3 « La fantaisie guidée - Atelier de vision stratégique »

L'atelier de vision stratégique invite à un voyage imaginaire vers le quartier ou la ville idéale. Cette méthode très utilisée au Québec, encourage la participation de toute la communauté et permet une large discussion et implication de tous les acteurs concernés.

Cette fiche a été créée par le Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé (RQVVS), qui a pour mission de promouvoir et de soutenir, à travers tout le Québec, le développement durable de milieux de vie sains, notamment par le partage d'informations et d'outils.

Lien vers l'outil : <http://www.rqvvs.qc.ca/pub/publication/fantaisie.pdf>

Contacts : Réseau québécois des Villes et Villages en Santé

Tél (Québec) 418 650-5115

Mail : info@rqvvs.qc.ca

5.1.4 « La technique du blason, générateur d'idées »

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans sa mission d'accompagnement des communes dans l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a notamment développé ou adapté des outils d'animations.

Elle utilise notamment la technique d'animation du « blason ». L'objectif est de définir des défis ambitieux à relever et des objectifs opérationnels à atteindre pour la collectivité. Ces objectifs sont définis sur base des conclusions d'un diagnostic participatif, préalablement mené par la commune et soumis à la population.

Lien vers le développement de cette technique par la FRW:

<http://www.clips-bw.be/sante-et-bien-etre-des-familles/la-technique-du-blason-de-la-frw>

Contacts : Fondation Rurale de Wallonie

Tél : 081/ 42 04 90

Mail : brabant.hesbaye@frw.be

5.1.5 « Guide pour mener un projet de co-production – pour l'autorité communale et le porteur de projet »

Ces fiches ont été écrites pour faciliter les pratiques actives de participation citoyenne. Elles décrivent brièvement les étapes du passage à l'action de citoyens dans des communes rurales qui, avec l'Autorité communale, vont mener des projets d'intérêt collectif.

Ces fiches guides ont été écrites par la Fondation Rurale de Wallonie en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin en 2003. Elles sont pensées pour un travail en collaboration avec un agent de développement. Les fiches proposées sont adaptées au profil de la personne : l'élu représentant l'autorité communale ou le citoyen porteur du projet.

Lien vers les fiches-guides :

http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/guide_elu.pdf
http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/guide_citoyen.pdf

Contacts : Fondation Rurale de Wallonie

Tél : 081/ 42 04 90

Mail : brabant.hesbaye@frw.be

5.1.6 « Apprécier les niveaux de la participation »

Cette fiche donne brièvement quelques repères par rapport à la question de la participation et des niveaux de participation, qu'il s'agisse de la participation des habitants, des professionnels, des élus ou de tout autre acteur.

Cette fiche réalisée en 2008, fait partie d'une collection de « Repères pour agir en promotion de la santé », réalisée par LH Conseil, agence en promotion de la santé

Lien vers la fiche :

http://www.lh-conseil.fr/fichiers_site/a055lhc/contenu_pages/Reperes%201%20-%20%20La%20participation.pdf

Contacts : LH Conseil - L'arcadiane

Tél (France) : 33 (3) 20 95 98 37

Mail : lhconseil59@aol.com

5.2 DEVELOPPER LE PARTENARIAT ET LE TRAVAIL EN TRANSVERSALITE

5.2.1 « Le partenariat : comment ça marche ? Mieux s'outiller pour réussir »

Cet outil propose des moyens de faire progresser le travail en partenariat avec, à l'appui, des illustrations tirées de quatre projets de prévention / promotion de la santé et du bien-être. On cherche d'abord à comprendre qui sont les acteurs, leurs interactions, leurs rapports de pouvoir, leurs controverses. On étudie ensuite comment s'élaborent le compromis et l'accord. On analyse enfin comment se créent de nouvelles solutions.

Il s'agit d'aider les acteurs sur deux points cruciaux :

- Mieux diagnostiquer la situation : où en sommes-nous ? pourquoi avons-nous réalisé ce projet de cette façon ?
- Soutenir leurs efforts pour développer un projet commun : comment pouvons nous ensemble atteindre ces objectifs ?

Cet outil a été conçu par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en 2003.

Lien vers l'outil : http://www.quebec.ca/ptc/rqis/sites/www.quebec.ca.ptc.rqis/files/Sophie%20Duchaine/Le_partenariat_comment_ca_marche.pdf

Contacts : Direction de la santé publique.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Tél (Québec) : 514/ 528 24 00

Mail : webmaster@santepub-mtl.qc.ca

5.2.2 « Du paysage local à la carte partenariale : rendre visible le 'Qui fait quoi ?' »

Cette fiche donne brièvement quelques pistes pour améliorer la lisibilité des acteurs et de leurs compétences. Elle est particulièrement adaptée quand sur un territoire les acteurs sont nombreux et variés.

Cette fiche créée en 2009, fait partie d'une collection française de « Repères pour agir en promotion de la santé », réalisée par LH Conseil, agence en promotion de la santé.

Lien vers la fiche : http://www.lh-conseil.fr/fichiers_site/a055lhc/contenu_pages/Reperes6Lacartepartenariale.pdf

Contacts : LH Conseil - L'arcadiane

Tél (France) : 33 (3) 20 95 98 37

Mail : lhconseil59@aol.com

5.2.3 « Animer un groupe vers une concertation »

Cette fiche pratique présente brièvement différents outils d'animation de groupe pour aborder une problématique qui dépasse l'intérêt de chacun et évolue vers un partage et une réflexion collective.

Cette fiche a été créée en 1998 par le Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé (RQVVS).

Lien vers la fiche : http://www.rqvvs.qc.ca/trousse_outils/3.1.5.pdf
Cette fiche est aussi reprise dans un guide plus global sur l'art d'animer, de décider et d'agir : http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/guides/Lart_danimer_de_decider_et_dagir_corr.pdf

Contacts : Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé
Tél (Québec) 418 650-5115
Mail : info@rqvvs.qc.ca

5.3 EVALUER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE

Quelques outils et grilles d'analyse sont proposés pour avoir un regard particulier sur un projet. Ils peuvent être utilisés tant au moment de l'évaluation qu'au moment de l'élaboration du projet.

5.3.1 « La lentille ISS - Inégalités Sociales de Santé »

Cet outil invite à poser un regard particulier sur un projet en fonction de la question des inégalités sociales en matière de santé (ISS). Il permet de discerner les inégalités sociales existantes au sein de la population concernée par un projet, de s'interroger afin de mieux prendre en compte ces ISS dans un projet pour en diminuer les effets sur la santé.

Cet outil s'applique à tous les projets qui ont un impact direct ou indirect sur la santé, et donc aussi à des projets dans d'autres domaines que celui de la santé : l'amélioration de l'accessibilité et la qualité du logement, la mobilité, le travail, la culture, l'environnement et l'éducation.

Cet outil consiste en une liste de questions centrées sur les différences systématique entre groupes socioéconomiques et, au sein de ces groupes sur d'autres différences telles les différences ethniques et de genre.

Il a été créé en 2010 par la Fondation Roi Baudouin, en collaboration avec l'Université de Gand et l'asbl Sacopar. Trois versions du questionnaire sont prévues selon la phase de développement du projet : son élaboration, implémentation ou son évaluation.

Lien vers les questionnaires ISS : <http://www.inegalitesdesante.be/questionnaire.php>

Contacts : Fondation Roi Baudouin
Tél : 02/ 511 18 40
Mail : info@kbs-frb.be

5.3.2 « La construction d'indicateurs de bien-être, méthodologie SPIRAL (Societal Progress Indicators and Responsibilities for ALL)»

Le Conseil de l'Europe définit la cohésion sociale comme étant la capacité de la société à assurer le bien-être de tous par la coresponsabilité de ses différents acteurs : acteurs publics, privés, citoyens. Cette notion de coresponsabilité pour le bien-être de tous demande de définir de manière concertée entre acteurs, ce qu'est le bien-être et comment en mesurer l'évolution et les progrès accomplis.

La méthodologie proposée par le Conseil de l'Europe, portant le nom de méthodologie SPIRAL, conduit à une élaboration concertée d'indicateurs pour définir et mesurer le bien-être de tous. Ces indicateurs se construisent au sein de petits groupes homogènes (ex : jeunes, personnes âgées, migrants, entrepreneurs, fonctionnaires publics, personnes handicapées...).

En Brabant wallon, cette méthodologie est développée de manière pilote à Braine l'Alleud depuis 2010 et également à Nivelles.

Lien vers la méthode : <https://spiral.cws.coe.int/tiki-index.php?page=Accueil>

Contact à Braine l'Alleud : André De Smet
Tél : 02/ 387 46 91
Mail : andre.desmet@braine-lalleud.be

5.3.3 « Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet »

Cette grille est un outil d'aide à la réflexion, à l'action et à la décision. Elle permet d'évaluer en quoi un projet s'inscrit dans les dimensions sociale, économique et écologique du développement durable. Simple à utiliser, elle peut servir de base de discussion à différentes étapes d'un projet. Elle peut aussi être complétée ou adaptée selon les situations.

Cette fiche a été créée par le Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé (RQVVS)

Lien vers l'outil : http://www.rqvvs.qc.ca/pub/publication/grille_analyse.pdf

Contact : Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé
Tél (Québec) 418 650-5115
Mail: info@rqvvs.qc.ca

5.3.4 « Les Etudes d'Impact sur la Santé (EIS) dans les Villes-Santé »

Ces grilles de lecture apportent aux décideurs et à la population des informations sur les effets directs ou indirects sur la santé et la qualité de vie de la population que peut entraîner toute décision prise dans des domaines autres que celui de la santé.

Les EIS sensibilisent les différents acteurs quant à leur responsabilité vis-à-vis de la santé, en mettant l'accent sur les facteurs qui influencent la santé (les conditions socio-économiques, culturelles, environnementales ; les conditions de vie et le travail ; les influences sociales ; les facteurs individuels et les modes de vie).

Cet outil a été créé en 2006 par l'Association Internationale pour la promotion de la Santé et le Développement Durable S2D.

Lien vers l'outil : http://www.s2d-ccvs.fr/datas/doc_pdf/Brochure%20EIS.pdf

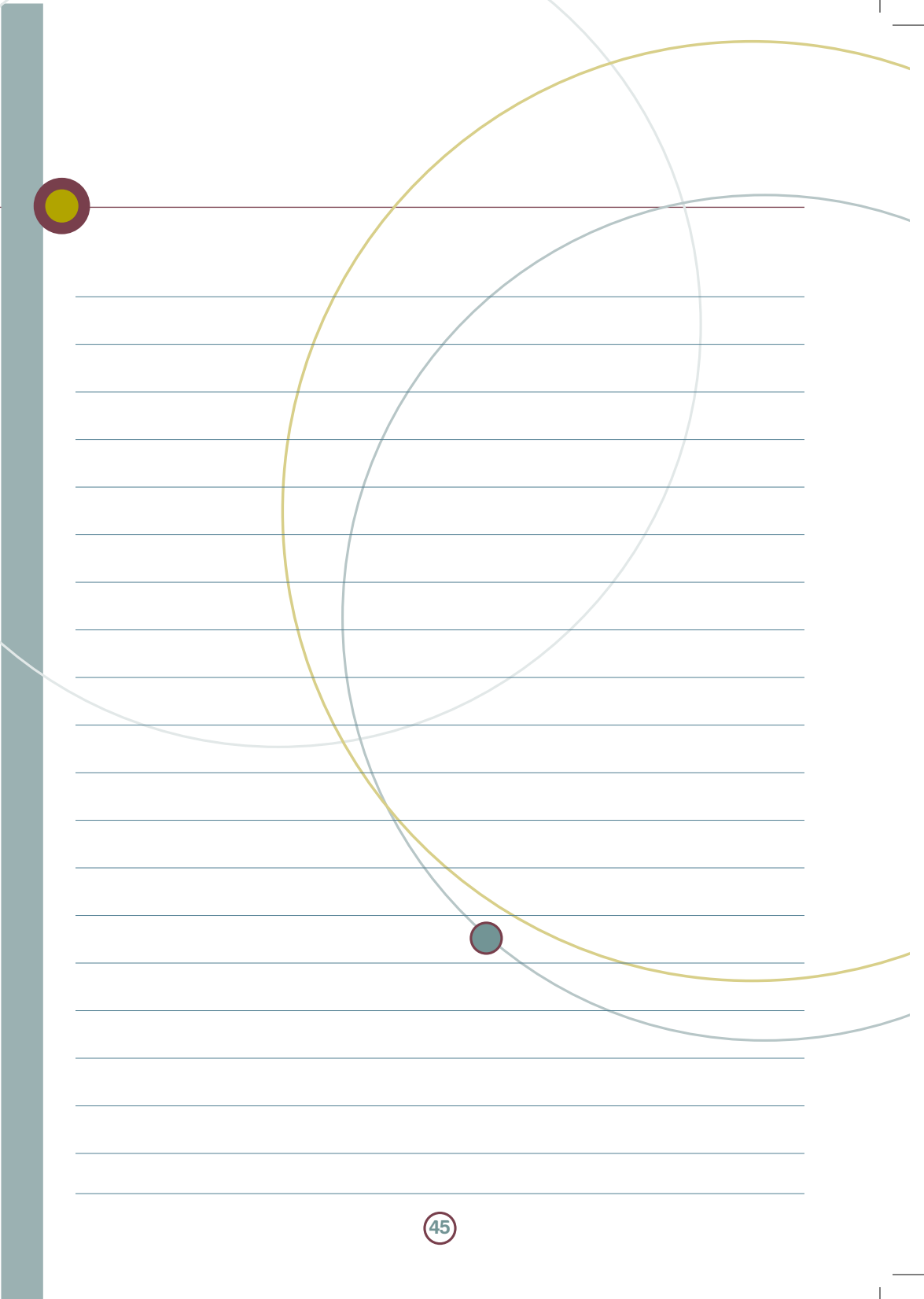
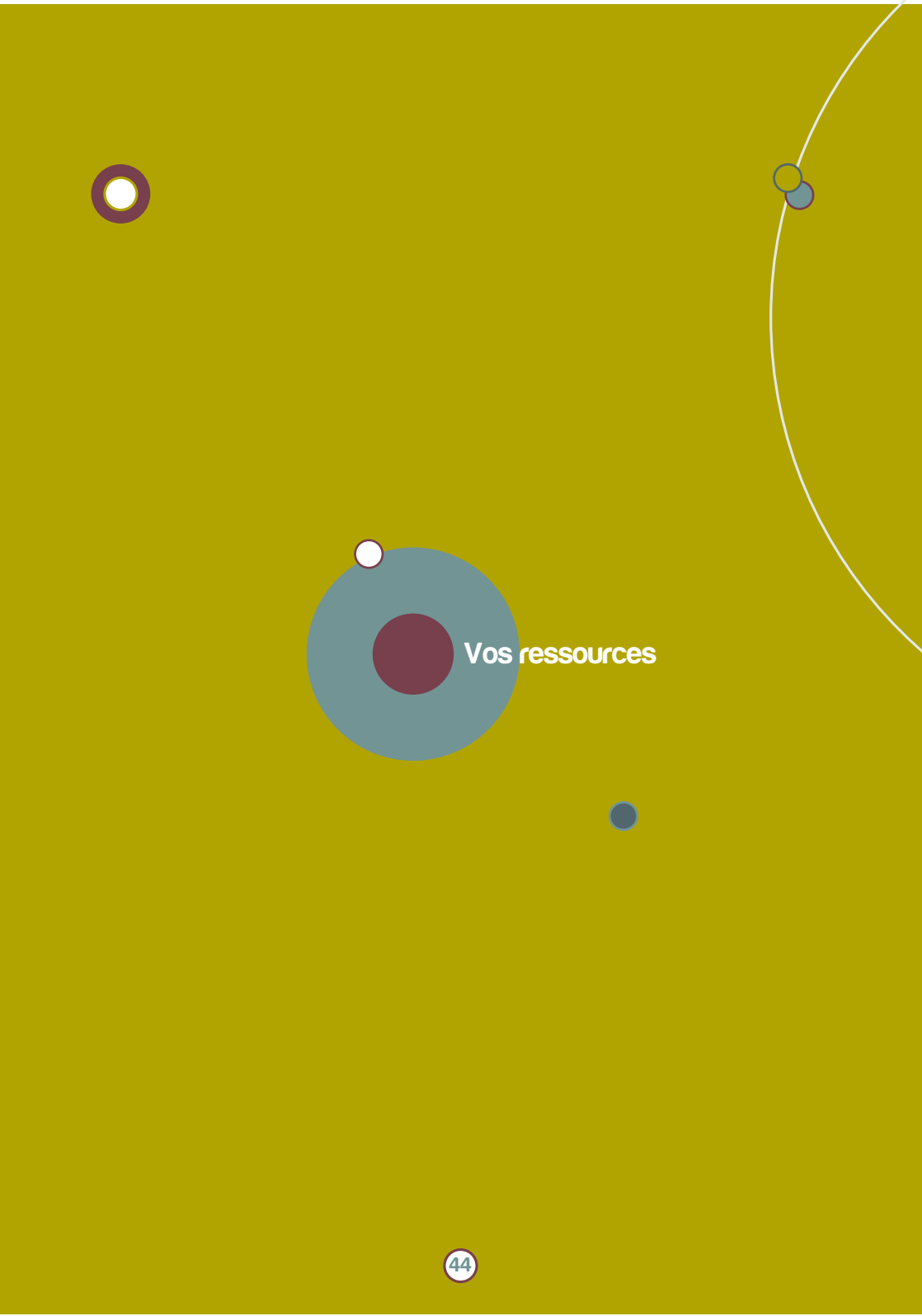
Contacts : S2D - Centre Collaborateur de l'OMS pour les Villes-Santé francophones
Tél (France) : 33 (2) 99 50 33 95
Mail : ccvsante.oms@wanadoo.fr

5.3.5. Petit guide d'évaluation participative à l'intention des initiatives de développement des communautés

L'intention de ce Guide est d'outiller les communautés locales, plus spécifiquement les comités responsables de projets locaux de développement des communautés, leurs leaders et leurs accompagnants, à évaluer elles-mêmes un volet particulier de leur initiative : celui du processus, sous l'angle du « comment-travailler-ensemble ». Le Guide se concentre uniquement sur l'auto-évaluation participative de processus. Il est organisé de manière à accompagner un groupe (comité, table, coalition, etc.) à travers les différentes étapes d'une démarche d'évaluation.

Lien vers le guide : www.rechercheparticipative.org

Contacts : Réseau Québécois des Villes et Villages en Santé
Tél (Québec) : 418/ 650 51 1
Mail: info@rqvvs.qc.ca



CLPS-BW

Centre Local de Promotion
de la santé du Brabant
wallon

Parc des Collines
Bâtiment Copernic
Avenue Einstein, 4
1300 Wavre

Tél : 010/62 17 62
Fax : 010/61 68 39
info@clps-bw.be
www.clps-bw.be



Avec le soutien de